

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{ER} FEVRIER 2016

* * * * *

Convocation du Conseil : 25 Janvier 2016

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Lundi 1^{er} Février 2016 à 20 Heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé BRUNAUD

ORDRE DU JOUR : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 Décembre 2015 - Prévision d'atterrissage du Budget Primitif 2015 - Préparation du Budget Primitif 2016 : ♦ *Propositions des Commissions Animation, Travaux* - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

PRESENTS : MM. BRUNAUD, GASNET, DEVOS, CHATEAU, Mmes MARCELLIN, DROUILLARD, MM. CHANUDET, ISOLA, Mme BOURLOT, MM. GOUNY, REINHARDT, SCHWEYER, Mme VERGER.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 DECEMBRE 2015

Suite à demande d'un conseiller, Monsieur le Maire indique que la limitation de charge sur la route de Naud a été fixée à 25 tonnes pour permettre les passages, certes peu nombreux, des engins agricoles.

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

PREVISION D'ATTERRISSAGE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur le Maire présente les comptes prévisionnels de l'exercice 2015 pour les Budgets de Fonctionnement et d'Investissement de la Commune et pour l'Eau et Assainissement.

Chaque poste principal est analysé avec un commentaire sur les écarts les plus significatifs.

Budget Principal : A noter principalement que les recettes sont supérieures aux estimations sur les produits fiscaux et sur le fonds de péréquation. En ce qui concerne les dépenses, l'écart le plus significatif concerne les charges de personnel en raison essentiellement de la suppression des contrats aidés et de l'augmentation des cotisations.

Au total, le résultat courant supérieur à 105 000 € permet d'effectuer des dotations aux amortissements importantes.

Pour ce qui concerne les investissements, tous les travaux prévus n'ont pas pu être réalisés et seront reportés sur 2016.

Sur le Budget Annexe Eau / Assainissement, pas d'écart significatif par rapport aux prévisions.

Les résultats cumulés fonctionnement et Investissement de plus de 200 000 € autoriseront des investissements dans le futur mais dépendront de la prise des compétences éventuelles par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Préparation du Budget Primitif 2016 :

Monsieur le Maire fait le compte rendu des propositions des commissions des travaux et d'animation.

Pour ce qui concerne les travaux et le matériel, Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les responsables des communes de SAINT-FIEL et JOUILLAT aura lieu le 12 Février 2016 pour voir les conditions de mutualisation qui peuvent être mises en place.

Pour ce qui touche l'animation, Michel DEVOS rappelle les manifestations prévues. Monsieur le Maire confirme l'organisation du centenaire de la PEEP la dernière semaine de Juin.

Par ailleurs, Gérard GASNET informe le Conseil que la traditionnelle journée de nettoyage aura lieu le 19 Mars 2016. De plus, il est précisé qu'une journée bricolage aura lieu le 11 mars 2016 pour réaliser divers travaux (installation panneaux signalisation, ...).

SUIVI DES DOSSIERS

♦ **PROJET EOLIEN** : La Société BORALEX a organisé une permanence le 27 Janvier 2016 à GLENIC. Le journal éolien informant les habitants de la commune n'ayant pas été distribué correctement, la société BORALEX va faire le nécessaire auprès du sous-traitant.

♦ **TERRASSE** : L'installation définitive devrait se faire Semaine 9.

♦ **PASSERELLE** : Monsieur le Maire précise que l'appel à concurrence a été effectué dans le journal régional le 25 Janvier 2016.

AFFAIRES DIVERSES

♦ Monsieur le Maire fait état d'une demande de subvention de la S.P.A pour mettre aux normes ses bâtiments. Le Conseil Municipal considère que ce dossier doit être traité au niveau de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et décide de ne pas donner suite pour le moment.

Demande de subvention pour la ligue contre le cancer : le Conseil Municipal ne donne pas suite.

♦ La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le lundi 07 Mars 2016 à 19 Heures 30.

Le Maire,

Les Conseillers,